

GUIDE DES AIDES DESTINEES AUX JEUNES DE CÔTE D'OR de 16 à 25 ans

En route vers l'autonomie !



L'UDAF 21 est une association loi 1901 qui défend les intérêts des familles. En cette année 2022, l'association a décidé de créer un guide réservé aux jeunes Côte d'Or de 16 à 25 ans. Ce guide recense les aides dans les domaines du logement, du transport, de l'emploi, de l'éducation, de la santé, de la culture, du handicap ainsi que les aides spécifiques à la ville de Dijon.

Créer un guide répertoriant la totalité des aides serait impossible mais l'UDAF 21 s'est efforcée d'en citer un maximum. Si vous connaissez des aides qui ne sont pas citées dans ce guide, n'hésitez pas à nous contacter.

Le but de ce guide est d'éclairer le jeune sur les aides auxquelles il est potentiellement éligible. Le jeune pourra se rendre sur les liens indiqués pour en savoir plus sur les aides et les structures présentées ce qui développera son sens de l'autonomie.

Au-delà des aides matérielles que propose l'UDAF, d'autres aides symboliques peuvent être mentionnées.

SOMMAIRE

Lien vers le site web : www.udaf21.fr : expert des réalités de vie/guide

LOGEMENT

Aide Personnalisée au Logement (APL)
Fonds de Solidarité Logement (FSL)
Allocation de Logement Familiale (ALF)
Allocation de Logement Sociale (ALS)
Garantie VISALE
Mobilli-jeune
Cil-Pass
Lokaviz : Portail d'hébergement
Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT)
Fonds d'Aide Sociale du Travail Temporaire

Aides régionales à la mobilité
Revenu Minimum Etudiant (RME)
Prêt étudiant
Aide à la poursuite d'études
Aide à la mobilité Master
Bourse au mérite
Alloc. pour la diversité dans la fonction publique
Aide financière au BAFA
Aide à l'entrée en formation
Ecole de la deuxième chance

TRANSPORT

Permis à 1€ par jour
Bourse au permis de conduire
Permis : Aide régionale
Auto-école sociale
Permis : Aides communales
SNCF : Tarifs -26 ans
SNCF : Abonnement -26 ans
SNCF : Carte avantage jeune
APRR : Abonnement Liber-T Campus
Covoiturage
Ouibus / Flixbus / Eurolines
Hop ! Carte jeunes
Mobigo

ACTIVITE

RSA jeunes
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE)
Garantie Jeunes
Prime d'activité
Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)
Trouver un job (CRIJ - JOBAVIZ)
Contrat PACEA
Accompagnement Intensif des Jeunes (AIJ)
Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP)
Point Conseil Budget (PCB)
Sésame
Service civique
Corps Européen de Solidarité (CES)

EDUCATION / FORMATION

Bourse du collège
Bourse du lycée
Bourse dép. aux apprentis de 1ère année
Bourse dép. d'enseignement du 2nd degré
Bourse départementale aux élèves de SEGPA
Crous : Bourse
Crous : Service social
Crous : Aides spécifiques
Aide ministérielle à la mobilité internationale
Erasmus +

SANTE / BIEN ÊTRE

Complémentaire santé solidaire
Aide médicale aux jeunes
Pass'Santé jeunes
Doctolib
Portail Santé Jeunes
Too Good To Go
Aide alimentaire
Les organismes à connaître

CULTURE

Carte avantages jeunes
Pass UBFC
Carte étudiante des métiers
Aide départ 18-25 ans
TOPO
Musées et monuments nationaux
Le printemps et la fête du cinéma
Erasmus + jeunesse et sport
Les aides communales
La carte Stud'Life Smerra
Grandir en cultures
Coupon sport ANCV
La carte jeunes européenne

LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Alloc. d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)
Alloc. de l'Adulte Handicapé (AAH)
Complément de ressource de l'AAH
Reconnaissance qualité de travailleur handicapé
Prestation de Compensation de Handicap (PCH)
L'accompagnement de Cap Emploi (CAP 21)
Alloc. Journalière de Présence Parentale (AJPP)
Handisport

DIJON

Bourse étudiant
Carte Culture
Atelier mobilité Léo Lagrange
Pass Divia

LOGEMENT



Les contacts à retenir

CAF DIJON / 8 Bd
Clémenceau / 21000 Dijon

CAF BEAUNE / 1 Bd Foch /
21200 Beaune

CAF AUXONNE / 24 rue
Carnot / 21130 Auxonne

CAF CHENÔVE / 30 Bd Henri
Bazin / 21300 Chenôve

CAF CHÂTILLON-SUR-SEINE /
11 rue Albert Camus / 21400
Châtillon-sur-seine

CAF MONTBARD / 4 rue
Voltaire / 21500 Montbard

AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT (APL)

Destinée aux jeunes étudiants, alternants et actifs sous critères de ressources afin de prendre en charge une partie du loyer.

Votre demande : <https://bit.ly/3r6PPvj>
Renseignements : <https://bit.ly/2WvnfWc>
Simulateur : <https://bit.ly/3mvDdu8>



FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Aide attribuée aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement.

Votre demande : <https://bit.ly/3r6PPvj>
Renseignements : <https://bit.ly/2WvnfWc>
Simulateur : <https://bit.ly/3mvDdu8>



ALLOCATION DE LOGEMENT FAMILIALE (ALF)

Allocation attribuée par la CAF aux locataires/colocataires et résidents d'un foyer d'hébergement sous conditions de logement, de situation et de ressources.

Votre demande : <https://bit.ly/3r6PPvj>
Renseignements : <https://bit.ly/2WvnfWc>
Simulateur : <https://bit.ly/3mvDdu8>



ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIALE (ALS)

Allocation destinée aux personnes non éligibles à l'APL et à l'ALF sous conditions de ressources.

Votre demande : <https://bit.ly/3r6PPvj>
Renseignements : <https://bit.ly/3mAjDw5>
Simulateur : <https://bit.ly/2LPKEzR>



GARANTIE VISALE

La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est un système de garantie fiable et gratuit accordé par Action Logement qui vise à rassurer les futurs propriétaires et ainsi facilite l'accès au logement.

Renseignements : <https://bit.ly/3mrFTJb>

MOBILI-JEUNE

Aide accordée aux alternants de moins de 30 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation afin de prendre en charge une partie du loyer acquitté par le jeune. Cette aide peut aller de 10€ à 100€ par mois selon le salaire de l'alternant.

Votre demande : <https://bit.ly/34pjENM>

ActionLogement 

CIL-PASS

Service d'accompagnement social destiné aux salariés d'une entreprise de 10 salariés ou plus ayant des difficultés professionnelles et/ou sociales qui fragilisent le maintien ou l'accès au logement.

Renseignements : <https://bit.ly/3p5prA9>

Secteur agricole : <https://bit.ly/37xL5at>

ActionLogement 

LOKAVIZ : PORTAIL D'HEBERGEMENT

Lokaviz est un portail d'hébergement mis en place par le CROUS réservé aux étudiants qui peuvent consulter les annonces immobilières de particuliers et du CROUS afin de trouver un logement.

Renseignements : <https://www.lokaviz.fr/>

 **LOKAVIZ**

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)

Etablissement louant des chambres meublées à des jeunes de 16 à 30 ans pendant leur période d'apprentissage, de formation ou d'études.

Renseignements : <https://bit.ly/34sNRvI>



FONDS D'AIDE SOCIALE DU TRAVAIL TEMPORAIRE (FASTT)

Le FASTT propose de nombreux services pour les intérimaires afin de faciliter leurs recherches de logement et rassurer les futurs propriétaires.

Votre demande : <https://bit.ly/3r6W02t>

Renseignements : <https://bit.ly/34p6FM5>



Les contacts à retenir

Résidence Jeunes—
PEP CBFC / 8, avenue
Guigone de Salins /
21200 Beaune /
03.80.24.88.00 /
accueil@fjt-
beaune.com

Urbanalis : 4, rue du
pont des Tanneries /
21000 Dijon /
03.80.41.19.56
Accueil
@urbanalis.com

Résidence Coluche
FTJ : 43 bis, rue de
Vigne / 21140 Semur-
en-Auxois /
03.80.97.10.22 / fjt-
semur@wanadoo.fr

Action Logement : 28
Bd Georges
Clémenceau / 21000
Dijon /
03.80.73.96.00



TRANSPORT



PERMIS A 1€ / JOUR (B-A1-A2)

Les auto-écoles partenaires de ce système proposent des prêts à taux zéro avec une mensualité inférieure ou égale à 30 € pour les 16 - 25 ans.

Auto-écoles conventionnées en Côte d'Or :

<https://bit.ly/3nz3J7f>

Renseignements : <https://bit.ly/2K90sgJ>



BOURSE PERMIS DE CONDUIRE

Bourse destinée aux moins de 26 ans venant des quartiers prioritaires, des territoires de veille, étudiants boursiers nationaux en dernière ou avant-dernière année d'étude visant à aider les jeunes dijonnais à obtenir leur permis de conduire.

Renseignements : <https://www.mldijon.asso.fr/>



PERMIS : AIDE REGIONALE

Aide de 500 € destinée aux jeunes de plus de 18 ans en contrat de formation professionnelle (apprentissage, alternance) (quotient familial inférieur à 900 € mensuels).

Votre demande : <https://bit.ly/3ap8BIA>

Renseignements : <https://bit.ly/34p7X9T>



AUTO-ECOLE SOCIALE

Il existe des auto-écoles qui proposent aux jeunes de passer le permis à un coût réduit (code et heures de conduite). Le **GREN** propose également une auto-école sociale à Sainte-Colombe-sur-Seine.

Renseignements sur : <https://bit.ly/38hl6mD>



PERMIS : AIDES COMMUNALES

Certaines communes de Côte d'Or proposent une aide financière au permis de conduire. Les conditions varient selon les communes.

Plus de renseignements auprès de la mairie de votre commune.



Les contacts à retenir

RFIE Auto-école Acodège / 1, rue du Chapitre / 21300 CHENÔVE /
03.80.59.94.27 /
auto.ecole@acodege.fr

GREN / 55, rue du Viaduc / 21400 Ste Colombes-sur-Seine /
03.80.91.06.48 /
gren2@wanadoo.fr

Conseil Régional
17 bd de la Trémouille / CS 23502 /
21035 Dijon Cedex / 4 square
Castan / CS 51857 / 25031
Besançon Cedex
[https://
www.bourgognefranchecomte.fr/](https://www.bourgognefranchecomte.fr/)

SNCF : TARIFS – 26 ans

Réduction automatique de 50 % sur tous les trajets TER Bourgogne-Franche-Comté ou en car pour les jeunes de moins de 26 ans sans carte à acheter.

Renseignements et achat en ligne : <https://bit.ly/38fvCe9>



SNCF : ABONNEMENT - 26 ans

Abonnement hebdomadaire ou mensuel destiné aux moins de 26 ans pour bénéficier de réductions sur les trajets quotidiens en région (jusqu'à 80 % de réduction) sur les trajets en TER.

Renseignements et achat en ligne : <https://bit.ly/37tjVl0>



SNCF : CARTE AVANTAGE JEUNE

Carte à 49 € valable un an destinée aux 12-27 ans qui offre une réduction de 30 % sur les trains inOui et Intercités avec obligation de réservation ainsi que d'autres avantages (offres de dernière minute, réduction sur la restauration à bord...).

Renseignements et achat en ligne : <https://bit.ly/34rWFSx>



APRR : ABONNEMENT LIBER-T CAMPUS

Abonnement de 35 € annuel destiné aux étudiants de - 26 ans inscrits dans des établissements loin de chez eux qui offre 50 % de réduction sur tous les trajets domicile parental/école.

Renseignements : <https://bit.ly/2J7rMLK>



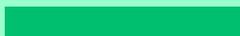
Les contacts à retenir

BOUTIQUE SNCF :
15 Cour de la Gare /
21000 Dijon /
0.892.353.535

APRR Espace clients : 36 rue Dr Schmitt / 21850 Saint Apollinaire

ou

Aire de Beaune-Tailly (A6) : 21190 Beaune Merceuil /
03.80.25.70.00



TRANSPORT

COVOITURAGE

MOBIGO recense des offres de covoiturage sur toute la région Bourgogne.



Renseignements: <http://covoiturage.viamobigo.fr/>



FLIXBUS / OUIBUS

Flixbus, Ouibus et Eurolines sont trois compagnies de transport en bus qui permettent de voyager à bas prix en France et en Europe.

Site Flixbus : <https://www.flixbus.fr/>

Site Ouibus : <https://fr.ouibus.com/>

FLIXBUS



HOP ! CARTE JEUNES

Carte annuelle de 49 € destinée aux jeunes de 12 à 24 ans permettant de bénéficier de 30 % de réduction sur toutes les destinations en France et en Europe.

Renseignement : <https://www.hop.com/carte-jeune-12-24>



MOBIGO

Pour les voyages en bus en Bourgogne-Franche-Comté, Mobigo propose différents tarifs.

Liste des points de vente : ([liste des points de vente](#))

Renseignements : <https://www.viamobigo.fr/>



« Il ne faut jamais concevoir un trajet comme un déplacement d'un point à un autre. Dans l'idéal il faudrait savourer chaque promenade comme si c'était la dernière. »

Smilla et l'amour de la neige
Peter Hoeg

RSA JEUNE

Aide attribuée par la CAF destinée aux jeunes entre 18 et 25 ans justifiant d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Votre demande : <https://bit.ly/2K8oA32>

Renseignements : <https://bit.ly/34l2hOn>



ALLOCATION D'AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI (ARE)

Aide destinée aux personnes ayant travaillé au moins 910 heures dans les 6 derniers mois.

Renseignements : <https://bit.ly/3nv00pG>



GARANTIE JEUNES

Accompagnement d'un an par la Mission locale visant à aider les jeunes de 16 à 25 ans à trouver un emploi (mise en situation professionnelle, soutien financier, mise à niveau...). Le jeune ne doit être ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Renseignements : <https://www.midijon.asso.fr/>



PRIME D'ACTIVITE

Prime attribuée par la CAF destinée aux travailleurs de plus de 18 ans (salariés ou indépendants) touchant entre 285 € et 1806 € net/mois afin de compléter leurs revenus d'activité professionnelle.

Votre demande : <https://bit.ly/37svg1b>

Renseignements : <https://bit.ly/3r7YiCv>



Les contacts à retenir

CAF DIJON

8 Bd Clémenceau /
21000 Dijon

CAF BEAUNE

1 Bd Foch / 21200
Beaune

CAF AUXONNE

24 rue Carnot /
21130 Auxonne

CAF CHENÔVE

30 Bd Henri Bazin /
21300 Chenôve

CAF CHÂTILLON-SUR-SEINE

11 rue Albert Camus / 21400 Châtillon-sur-seine

CAF MONTBARD

4 rue Voltaire /
21500 Montbard



ACTIVITE



FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Aide destinée aux jeunes (non étudiants) entre 18 et 25 ans (15 ans pour une aide à la mobilité en cas de formation en alternance) résidant en Côte d'Or ayant des difficultés à s'insérer socialement et/ou professionnellement.

Renseignements : <https://bit.ly/2MdA99G>



TROUVER UN JOB

Le C.R.I.J. (Centre Régional d'Information Jeunesse) propose un portail destiné aux jeunes de moins de 30 ans souhaitant trouver un job.

Renseignements : <https://bit.ly/3aLlag9>



Le portail Jobaviz, réservé aux étudiants, recense des jobs étudiants proposés par le CROUS ou des particuliers.

Renseignements : <https://www.jobaviz.fr/>



CONTRAT PACEA

Contrat passé entre un jeune de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion professionnelle et/ou sociale et un conseiller de la Mission Locale afin d'accompagner le jeune dans son insertion.

Renseignements : <https://www.mldijon.asso.fr/>



ACCOMPAGNEMENT INTENSIF DES JEUNES (AIJ)

Contrat passé entre un jeune de moins de 30 ans et un conseiller Pôle emploi pour bénéficier d'un accompagnement personnel. Ce conseiller aidera le jeune à trouver un emploi plus rapidement.

Contactez le Pôle emploi le plus proche



Les contacts à retenir

Mission Locale Dijon : 8 rue du Temple / 21000 Dijon / 03.80.44.91.44

Mission Locale Beaune : 6 Avenue Guigone de Salins / 21200 Beaune / 03.80.24.93.65

Mission Locale Châtillon-sur-Seine : / 2 Ter, rue de la Libération / 21400 Châtillon-sur-Seine / 03.80.91.36.42

Pôle emploi Côte d'Or : 09.72.72.39.49 ou 3949

CRIJ

Maison des Associations
2, rue des Corroyeurs / 21000 DIJON / 03.80.44.18.29.

COMITE LOCAL D'AIDE AUX PROJETS (CLAP)

Le CLAP est un dispositif destiné aux jeunes de 16 à 30 ans investis dans un projet à caractère citoyen, culturel, sportif, social ou humanitaire qui se divise en 4 aides : **méthodologique** (accompagnement constants d'un conseiller), **technique** (un réseau d'experts et de parrains met à disposition des compétences et du matériel spécifique), **logistique** (l'organisme du réseau de partenaires garantit la mise à disposition de locaux, de documentation, d'espaces de travail...) et **financière** (bourse délivrée en complémentarité d'autofinancement et d'autres dispositifs existants)

Renseignements : <https://bit.ly/37QYR7Z>



POINT CONSEIL BUDGET (PCB)

Le PCB est un service labellisé par l'Etat, ouvert à tous, qui propose des conseils et des orientations de manière personnalisée, gratuite et confidentielle pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement dans la gestion du budget des personnes en difficulté financière.

Renseignements : Tél. : 03.45.16.00.14.

Prise de contact avec UDAF 21 – mail : pcb@udaf21.unaf.fr



SESAME

Aide moyenne de 2000 € pour un jeune qui s'engage dans une formation dans les métiers du sport et de l'animation. Les bénéficiaires sont les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle et résidant dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) ou une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Prise de contact avec la DDCSPP

Renseignements : <https://bit.ly/2KvU3fH>



SERVICE CIVIQUE

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) dans le but d'aider les jeunes à créer et renforcer un lien social par le biais de missions diverses (bibliothèques, tranquillité publique, vie associative).

Renseignements : <https://bit.ly/3hoGPNv>



CORPS EUROPEEN DE SOLIDARITE

Destiné aux jeunes de 18 à 30 ans proposé par Agence Française Erasmus + dans le but d'amener les jeunes à vivre une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays.

Renseignements : <https://bit.ly/3mYoeZY>



« L'activité est mère de la prospérité »

Proverbe Français



EDUCATION/ FORMATION



BOURSE DU COLLEGE

Bourse destinée aux jeunes inscrits au collège ou au CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) sous conditions de ressources.

Simulateur de bourse : <https://bit.ly/3hozTAA>

Tuto : <https://bit.ly/2JnuDQD>

Renseignements : <https://bit.ly/3rFQzlj>



BOURSE DU LYCEE

Bourse destinée aux jeunes inscrits au lycée ou au CNED sous conditions de ressources.

Renseignements : <https://bit.ly/3mPzYhv>



Les contacts à retenir

Conseil Départemental de
Côte d'Or / 53 bis rue de la
Préfecture / 21035 Dijon /
03.80.63.66.00

CROUS BFC / 6b, rue Recteur
M. Bouchard / 21000 DIJON /
03.45.34.84.00.

Conseil Régional

4 square Castan / CS 51857 /
25031 Besançon Cedex

17 bd de la Trémouille /
CS 23502 / 21035 Dijon Cedex

BOURSE DEPARTEMENTALE AUX APPRENTIS DE 1ère ANNEE DU 2nd DEGRE

Prime départementale de 148 € destinée aux jeunes
côte d'oriens en première année d'apprentissage dans
un CFA.

Demande : <https://bit.ly/2KwYjvu>

Dossier à télécharger : <https://bit.ly/38Uzz8D>



BOURSE DEPARTEMENTALE D'ENSEIGNEMENT DU 2nd DEGRE

Bourse destinée aux familles dont les enfants étudient
dans un établissement secondaire (hors CFA) sous
conditions de ressources.

Demande : <https://bit.ly/37Uu6PE>

Renseignements : <https://bit.ly/3mVY4Hj>



BOURSE DEPARTEMENTALE AUX ELEVES DE SEGPA

Bourse destinée aux élèves de familles domiciliées en Côte d'Or qui effectuent leur 4^e et 3^e en SEGPA dans un collège côte-d'orien.

Demande : <https://bit.ly/38UzXE7>

Renseignements : <https://bit.ly/38D61fm>



CROUS : BOURSE

Bourse destinée aux étudiants de l'enseignement supérieur de moins de 28 ans sous conditions de ressources.

Demande (à partir du 15/01) : <https://bit.ly/3nT5xZ6>

Renseignements : <https://www.crous-bfc.fr/bourses/constituer-un-dossier-social-etudiant/>



CROUS : SERVICE SOCIAL

Service destiné à accueillir et écouter les étudiants souffrant de difficultés matérielles, de problèmes personnels, de santé ou universitaires.

Renseignements : <https://bit.ly/3gMBeT7>

Prise de rendez-vous : <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/>



CROUS : AIDES SPECIFIQUES

Allocation annuelle : destinée aux jeunes éligibles à la bourse du CROUS.

Renseignements : <https://bit.ly/3nXRYr6>

Aide ponctuelle : destinée aux étudiants inscrits en formation initiale qui rencontrent momentanément de graves difficultés financières.

Prise de RDV : <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/>

Renseignements : <https://bit.ly/3rvKNbX>



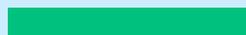
Les contacts à retenir

CROUS BFC : 40
avenue de
l'Observatoire /
25000 Besançon

Ou

10 avenue Alain
Savary / 21000
Dijon (arrêt
"Erasmus" du T1)

**Pôle
hébergement** :
pole-
hebergement.dijo
n@crous-bfv.fr



AIDE MINISTERIELLE A LA MOBILITE INTERNATIONALE

Bourse sur critères sociaux destinée aux étudiants et stagiaires boursiers dans l'enseignement supérieur pour partir à l'étranger.

Pour postuler, rapprochez-vous de votre institution d'enseignement supérieur.

Renseignements : <https://bit.ly/3xAvQIH>

ERASMUS +

Bourse destinée aux étudiants de moins de 30 ans de l'enseignement supérieur, aux apprentis, salariés et stagiaires de la formation professionnelle visant à favoriser les études à l'étranger d'une durée d'un an par cycle d'étude.

"Le programme vise à donner aux étudiants, stagiaires, élèves, apprentis, enseignants, formateurs, personnels, demandeurs d'emploi, jeunes, etc. la possibilité de séjourner (études, stage) à l'étranger pour renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leur employabilité".

Renseignements apprentis : <https://bit.ly/38DPN5Q>

Renseignements étudiants : <https://agence.erasmusplus.fr/>



Les contacts à retenir

CAF DIJON

8 Bd Clémenceau / 21000 Dijon

CAF BEAUNE

1 Bd Foch / 21200 Beaune

CAF AUXONNE

24 rue Carnot / 21130 Auxonne

CAFCHENÔVE

30 Bd Henri Bazin / 21300
Chenôve

CAF CHÂTILLON-SUR-SEINE

11, rue Albert Camus / 21400
Châtillon-sur-seine

CAF MONTBARD

4 rue Voltaire / 21500 Montbard

AIDES REGIONALES A LA MOBILITE

Aquisis : Bourse destinée aux étudiants et apprentis post-bac afin de poursuivre leurs études dans le monde entier.

Dynastage : Bourse destinée aux apprentis, lycéens et étudiants afin de poursuivre un stage en entreprise dans le monde entier.

Stages monde : Bourse de 763 € par mois destinée aux jeunes diplômés et jeunes demandeurs d'emploi.

Renseignements : <https://bit.ly/2P834xG>

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Les contacts à retenir

MSA Bourgogne :
14 rue Felix
Trutat / 21000
Dijon /
09.69.36.20.50

REVENU MINIMUM ETUDIANT (RME)

Aide financière destinée aux étudiants proposée par la commune de Chenôve.

Dossier : <https://bit.ly/3mPKTaZ>

Renseignements : <https://bit.ly/2W0lxQf>



PRET ETUDIANT

Accordé par une banque à un étudiant de moins de 28 ans à condition qu'il trouve un garant. S'il n'en trouve pas, l'Etat peut se porter garant.

Prise de contact auprès des banques partenaires

Renseignements : <https://bit.ly/2MdTNIW>

AIDE A LA POURSUITE D'ETUDES

Aide annuelle de 500 € attribuée par la Caisse Régionale de la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne (MSA) aux jeunes poursuivant des études ou un projet professionnel dont au moins un des parents est assuré auprès de la MSA.

Renseignements : <https://bit.ly/3aTdynh>



AIDE A LA MOBILITE MASTER

Bourse de 1000 € destinée aux étudiants éligibles à une bourse d'enseignement supérieur inscrits en Master dans une autre région académique que celle de la Licence.

Renseignements : <https://bit.ly/38JkuGy>



BOURSE AU MERITE

Bourse de 900 € par an destinée aux élèves boursiers ayant eu une mention très bien au baccalauréat et s'engageant à poursuivre ses études avec assiduité.

Renseignements : <https://bit.ly/3pt9iof>



EDUCATION/ FORMATION



ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Allocation attribuée par la Préfecture aux étudiants, jeunes sans emploi ou élèves de classe préparatoire préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique.

Renseignements : <https://bit.ly/2WWabtb>



AIDE FINANCIERE AU Bafa

Aide attribuée par la CAF destinée aux jeunes de plus de 17 ans inscrits à la formation afin de réduire son coût.

Demande : <https://bit.ly/38yk9ji>

Renseignements : <https://bit.ly/3rz90hk>



Les contacts à retenir

Préfecture / 6 rue du
Chancelier de l'Hospital /
21000 Dijon / 03.80.44.64.00

Centre d'Examen de Santé de
Dijon (CPAM) / 1bd de
Champagne / 21000 Dijon /
03.80.76.21.50

Ligue de l'Enseignement Côte
d'Or / 10 rue Camille
Flammarion / 21000 Dijon /
03.80.30.68.23

Fil Santé Jeunes / 0 800 235
236 (appel gratuit et anonyme
9h à 23h).

AIDE A L'ENTREE EN FORMATION

La Région Bourgogne-Franche-Comté finance des formations professionnelles pour les personnes en recherche d'emploi (inscrites ou non à Pôle Emploi). Rémunération des stagiaires pendant leur formation, aide complémentaire de 200€ peuvent être versées. Pour les stagiaires rémunérés par la Région, une aide au transport ou à l'hébergement peut être également mobilisée en fonction de la situation personnelle.

Renseignements : <https://bit.ly/3puwgvw>



ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE

Etablissement donnant une seconde chance aux jeunes de 17 à 30 ans sortis du système éducatif, sans qualifications et demandeurs d'emploi.

Renseignements : <https://e2c.ligue21.org>

COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE

Aide pour compléter les remboursements de la Sécurité sociale, avec une complémentaire santé (ou mutuelle) gratuite ou à tarif réduit.

Simulateur : <https://bit.ly/3adwf98>

Renseignements : <https://bit.ly/2Mi9Dw2>



AIDE MEDICALE AUX JEUNES

Aide attribuée par la Mission locale qui prend en charge à 100 % les soins, les prescriptions médicales et le forfait hospitalier dans la limite des tarifs de la sécurité sociale et avec application du tiers payant.

Renseignements : <https://www.mldijon.asso.fr/>



Les contacts à retenir

**Mission Locale
Dijon** : 8 rue du Temple / 21000 Dijon / 03.80.44.91.44

**Mission Locale
Beaune** : 6 Avenue Guigone de Salins / 21200 Beaune / 03.80.24.93.65

**Mission Locale
Châtillon-sur-Seine** : 1 rue Ernest Humblot / 21400 Châtillon-sur-Seine / 03.80.91.36.42

PASS'SANTE JEUNES

Le pass'santé Jeunes est un site Internet, dédié aux jeunes et à leur entourage, qui propose des conseils pratiques et des informations fiables et actualisées autour de 14 campagnes de santé (sexualité, alimentation, tabac, mal-être, etc...). En fonction de l'âge du jeune, de nombreuses ressources sont proposées sous différents formats audiovisuels, ludiques et bien d'autres pour informer autrement et répondre aux interrogations. Un répertoire des structures locales d'aide et d'accompagnement est également à disposition.

Renseignements : <https://bit.ly/397xVI5>



SANTE/BIEN ETRE



Les contacts à retenir

Conseil Régional

17 bd de la Trémouille / CS
23502 / 21035 Dijon Cedex

4 square Castan / CS 51857 /
25031 Besançon Cedex

DOCTOLIB

Doctolib est une plateforme mettant en relation des patients et des professionnels de santé. Les jeunes n'ont parfois pas de médecin traitant. En attendant qu'ils en trouvent un, ils peuvent utiliser la plateforme Doctolib (gratuite), qui leur permettra d'avoir un rendez-vous avec un professionnel de la santé de façon relativement rapide.

Renseignements : <https://bit.ly/2KJDjBs>

PORTAIL SANTE JEUNES

La région Bourgogne-Franche-Comté a mis en place un site qui regroupe toutes les problématiques de santé chez les jeunes, que ce soit le tabac, l'alcool, la drogue, la sexualité, le sport... On y retrouve des informations intéressantes ainsi que des organismes à contacter si le jeune veut être aidé.

Renseignements : <https://bit.ly/3p7C4eA>



TOO GOOD TO GO

Application gratuite qui lutte contre le gaspillage alimentaire en permettant aux utilisateurs de récupérer les invendus de leurs commerces de proximité à des prix cassés.



Renseignements : <https://bit.ly/3hoBBkY>

AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire permet d'obtenir des produits gratuitement ou à coût réduit. Pour obtenir cette aide, vous devez vous adresser au CCAS de votre commune. Celui-ci vous mettra en relation avec une assistante sociale qui fera le point sur votre situation et vous informera sur les aides auxquelles vous êtes éligible.

Liste des CCAS : <https://bit.ly/3mUVJfQ>

Renseignements : <https://bit.ly/2L1v7MI>

LES ORGANISMES A CONNAÎTRE

Dépendance 21 : Association de soutien aux personnes victimes de dépendances (alcool, drogue, tabac, jeux) et à leurs familles. Tel : **06.82.47.15.12**



Le planning familial : Structure de mise à disposition d'informations sur la sexualité, la santé sexuelle et la contraception. Tel: **03.80.63.68.34**



Les Restos du Cœur : Association ayant pour but d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute l'action contre la pauvreté sous toutes ses formes. Tel : **03.80.78.04.46**



Secours Populaire : Soutient « dans l'esprit de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés. » Tel : **03.80.30.20.70**



Croix Rouge Française : Association d'aide humanitaire ayant pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté en France et à l'étranger. Ses missions fondamentales sont l'urgence, le secourisme, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale. Tel : **03.80.73.94.98**.



Banque Alimentaire de Bourgogne : Association qui lutte contre le gaspillage alimentaire, redistribution de denrées. Tel : **03.80.46.61.61**



Epi'Sourire : Epicerie sociale et solidaire qui propose des produits en libre service ainsi que des ateliers, permanences et conseils gratuits avec des professionnels (cuisine, diététique, santé, droit...) Tel : **03.80.50.09.95**



Acodège : « développe des actions de prévention, de soin, d'accueil, d'éducation, de formation et de réinsertion sociale. Elle intervient auprès d'un public d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap et/ou en difficulté sociale (en lien avec les familles ou les personnes référentes). » Tel : **03.80.59.94.94**



Secours Catholique : Agit contre la pauvreté et en faveur de la solidarité en France et dans le monde. Tel : **03.80.68.09.80**



Epi'Campus : Association solidaire étudiante qui permet de lutter contre la précarité par des actions de distribution de denrées alimentaires. Mail : **epicampus@gmail.com**

« Le plus pauvre n'échangerait pas sa santé pour de l'argent
mais le plus riche donnerait tout son argent pour la santé »

Charles Caleb Colton



CARTE AVANTAGES JEUNES

Carte de 8 € valable 1 an destinée aux jeunes résidant en région Bourgogne-Franche-Comté ayant moins de 30 ans afin de faciliter leur l'accès à la culture, au sport, aux loisirs et à tous leurs besoins quotidiens des jeunes.

Renseignements : <https://bit.ly/3mUFI3d>



PASS UBFC

Le PASS UBFC (ou carte étudiante) est destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur et leur permet de justifier du statut d'étudiant et de bénéficier d'avantages. Elle est gratuite et vous sera délivrée par votre établissement.

Renseignements : <https://bit.ly/37TvxvV>



Les contacts à retenir

Conseil Régional

4 square Castan / CS 51857 /
25031 Besançon Cedex

17 bd de la Trémouille / CS
23502 / 21035 Dijon Cedex

CARTE D'ETUDIANT DES METIERS

Carte destinée aux apprentis ou alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de moins de 26 ans qui leur permet de justifier du statut d'alternant/d'apprenti et de bénéficier des avantages qui en découlent. Elle est gratuite et délivrée par le CFA sous un mois.

Renseignements : <https://bit.ly/2WSnWcB>



AIDE DEPART 18 - 25 - ANCV

Aide au départ en vacances accordée aux 18 - 25 ans. Cette aide peut aller jusqu'à 75 % du coût du séjour sous conditions de statut ou de ressources (dans la limite de 200 euros et un reste à charge minimum de 50 €) après déduction de l'aide.

Renseignements : <https://bit.ly/31i1E6a>



TOPO

TOPO est un journal régional destiné exclusivement aux jeunes de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il aborde de nombreux sujets et propose un agenda des événements de la région : concerts, cinéma, expositions...

Renseignements : <https://bit.ly/2WTbkBK>



MUSEES ET MONUMENTS NATIONAUX : ENTREES GRATUITES

Pour favoriser l'accès à la culture chez les jeunes, certains musées et monuments sont gratuits pour les moins de 26 ans résidant au sein de l'Union Européenne.

Liste des établissements concernés : <https://bit.ly/3hnQsMr>

Renseignements : <https://bit.ly/3hISUDg>



LE PRINTEMPS ET LA FÊTE DU CINEMA

Printemps du Cinéma : Pendant trois jours au mois de mars, la Fédération Nationale des Cinémas Français propose des tarifs exceptionnels pour toutes les places de cinéma (4 € la place).

Renseignements : <https://bit.ly/38CXlpr>

La fête du Cinéma : (fin juin) , la Fédération Nationale des Cinémas Français propose également des tarifs exceptionnels à 4 € la place.

Renseignements : <https://bit.ly/3hvoT48>



ERASMUS + JEUNESSE ET SPORT

Programme s'adressant aux jeunes, âgés de 18 à 30 ans, en promouvant « le sport pour tous » et les pratiques d'activités physiques en accord avec le bien-être.

Renseignements : <https://bit.ly/3iCCB5l>



LES AIDES COMMUNALES

Carte Pass'Sport Culture Chenôve : Carte qui permet l'accès libre et gratuit à des installations municipales (piscine, tennis extérieur...). Prix : 44 €.

Renseignements : <https://bit.ly/3hl0XiQ>

PassSports-Loisirs Quetigny : Carte qui permet un accès à prix réduits aux activités sportives de la ville. Prix : 4.50€ (1.50€ pour les moins de 18 ans).

Renseignements : <https://bit.ly/3aMuFwM>

Carte Pass 11-25 ans Talant : Carte qui propose des tarifs spéciaux sur les activités municipales, spectacles, salons, manifestations sportives ou culturelles et accès gratuit à la bibliothèque municipale multimédia Henri Vincenot. Prix : 11 €.

Renseignements : <https://bit.ly/3aHVYsa>

CARTE STUD'LIFE SMERRA

Carte de 15 € destinée aux étudiants ayant souscrit à la mutuelle étudiante SMERRA. Cette carte offre de nombreux avantages auprès des commerçants partenaires de la ville.

Renseignements : <https://bit.ly/2WQIUbw>



GRANDIR EN CULTURES

La Fondation de France accompagne les jeunes dans des projets culturels afin de leur permettre de s'ouvrir à la diversité du monde. Chaque projet est l'occasion pour le jeune d'exprimer sa créativité selon des problématiques sociétales.

La Fondation de France propose de nombreuses aides (bourses, aide à l'insertion, n'hésitez pas à vous rendre sur leur site internet pour en savoir plus).

Renseignements : <https://bit.ly/3hm04r4>



Les contacts à retenir

SMERRA DIJON / 11 ter Bd
Voltaire / 0 810 052 000

Mairie de Quetigny / Service
Sport—Vie associative / Place
Théodore Monod /
03.80.48.28.50

**Centre socio-culturel La
Turbine** / 2 rue Colette / 21240
Talent / 03.80.44.60.80 /
service.mairie@ville-talant.fr

COUPON SPORT ANCV

L'Agence Nationale des Chèques Vacances a mis en place des coupons disponibles via les organismes sociaux (comité d'entreprise, comité d'actions sociales...) et les collectivités locales (mairie, Conseil départemental, Conseil régional). Ils permettent de payer des licences sportives, les visites médicales...

Renseignements : <https://bit.ly/2KK2VOF>



LA CARTE JEUNES EUROPEENNE

Carte destinée aux 12-30 ans valable 1 an dans 38 pays d'Europe partenaires. Elle offre plus de 72 000 types de réductions. Prix : 13 €

Demande : <https://bit.ly/38F4WUf>

A young woman with long red hair, wearing a red top and a red skirt, is sitting on a dark blue bench in a museum gallery. She is looking at a large, ornate painting on the wall. The gallery has a wooden floor and a white wall. There are other paintings visible in the background.

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. »

André Malraux

SITUATION DE HANDICAP

ALLOCATION D'EDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPE (AEEH)

Allocation attribuée par la CAF ou la MSA destinée à la personne qui assure la charge d'un jeune handicapé de moins de 20 ans afin de compenser les frais de santé et d'éducation.

[MDPH21: Accueil](#)

Dossier en ligne : <https://bit.ly/3kxvP23>

Renseignements : <https://bit.ly/2O3LM3I>



ALLOCATION DE L'ADULTE HANDICAPE (AAH)

Aide financière visant à assurer un minimum de ressources sous réserve de respecter les critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources.

Renseignements : <https://bit.ly/2O3LM3I>



COMPLEMENT DE RESSOURCE DE L'AAH

Complément financier destiné aux personnes éligibles à l'AAH afin de compenser l'absence des revenus d'activité pour les personnes handicapées ne pouvant pas travailler.

Renseignements : <https://bit.ly/2O3LM3I>



RECONNAISSANCE DE LA QUALITE DE TRAVAILLEUR HANDICAPE (RQTH)

Décision administrative qui permet aux travailleurs handicapés de bénéficier de mesures facilitant l'insertion professionnelle pour les jeunes de plus de 16 ans.

Renseignements : <https://bit.ly/2O3LM3I>



Les contacts à retenir

AGEFIPH : Immeuble Osiris /
7 bd Winston Churchill / BP
66615 / 21066 Dijon cedex

0 800 11 10 09

MDPH : 1 rue Joseph Tis-
sot / 21000 Dijon /

0 800 80 10 90

PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

Aide financière visant à financer les besoins liés à la perte d'autonomie. Ces aides sont attribuées aux personnes ayant une difficulté, absolue pour la réalisation d'une activité, ou grave pour la réalisation de deux activités.

Renseignements : <https://bit.ly/3nWAGdU>



L'ACCOMPAGNEMENT DE CAP EMPLOI 21

Cap emploi accueille et accompagne dans leur insertion professionnelle les personnes ayant un handicap et orientées vers le milieu ordinaire du travail par la MDPH. Cap emploi accompagne également les salariés pour les aider à adapter l'environnement de travail à leur handicap.

Renseignements : <https://bit.ly/3puw0MK>



ALLOCATION JOURNALIERE DE PRESENCE PARENTALE (AJPP)

Aide financière attribuée par la CAF ou la MSA destinée à la personne en charge d'un jeune handicapé de moins de 20 ans atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident qui rend indispensable des soins contraignants.

Renseignements : <https://bit.ly/3rsgjrg>



HANDISPORT

Il existe des associations et organismes sportifs accueillant des jeunes en situation de handicap avec des aménagements adaptés.

Renseignements : <https://bit.ly/2L3m9yt>

Liste des établissements : <https://bit.ly/3povvnm>



Les contacts à retenir

CAP EMPLOI 21:

15 rue de
l'Arquebuse /
21000 Dijon /
03.80.53.18.70

ACODEGE : 2, rue
Gagnereaux – BP
61402 – 21014 DIJON
Cedex



Tél. : 03 80 28 88 28

E-mail :
acodege@acodege.fr

Association
Handisport / Maison



DIJON



BOURSE ETUDIANT

Bourse destinée aux étudiants dijonnais aux ressources modestes en contrepartie de 12 heures de mission dans une association labellisée par la ville.

Demande : <https://bit.ly/38FISds>

Renseignements : <https://bit.ly/3hIQK6L>



CARTE CULTURE

Carte destinée à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement post-baccalauréat de la métropole dijonnaise qui permet de bénéficier d'un tarif réduit pour les sorties culturelles proposées par les partenaires de la Carte Culture (cinéma, concert, spectacle...).
Prix : 5€

Renseignement et achat : <https://bit.ly/38K7hgl>



ATELIER MOBILITE LEO LAGRANGE

Accompagnement destiné aux jeunes 16 et 25 ans résidant à Dijon afin de soutenir les jeunes dans leurs projets de voyage, volontariat ou stage et favoriser leur ouverture sur le monde.

Tél. : 09 80 31 21 05 / 06 85 72 92 36

Renseignements : <https://bit.ly/3hzNBiX>

PASS DIVIA

Pass 5/17 et Pass 18/25 à destination des jeunes de 5 à 17 ans et de 18 à la veille des 26 ans qui permet de voyager à n'importe quel moment du premier au dernier jour du mois ou de l'année.

Rendez-vous à l'Agence Commerciale DiviaMobilités, 16 place Darcy - 21000 Dijon / dans les Relais DiviaMobilités / aux Distributeurs Automatiques de Titres aux stations tram / à la Boutique des Transports Publics / sur la e-boutique Divia

Renseignements : <https://bit.ly/3nWDXKe> (pass 5-17 ans)

Et <https://bit.ly/38VV4Xi> (pass 18-25 ans)



Les contacts à retenir

Mairie de Dijon : Hôtel de Ville
de Dijon Place de la
Libération / 03.80.74.51.51

Dijon Métropole : 40 avenue
du drapeau / CS 17510 - 21075
- Dijon Cedex / 03 80 50 35 35 /
Mail : contact@metropole-dijon.fr

Divia : 16 Place Darcy / 21000
Dijon / 03.80.11.29.29

Atelier de Mobilité Léo

Lagrange : 36 ter rue Colson /
09 80 31 21 05

FRANCE BENEVOLAT

Association d'utilité publique œuvrant pour le développement du bénévolat associatif.

Renseignements : <https://bit.ly/3bZoki3>



ADOSPHERE

La maison des adolescents 21 est un espace ressources convivial pour :

- Accueillir, accompagner, informer, orienter, prendre soin des jeunes de 12 à 25 ans ressentant le besoin de parler de leurs difficultés.
- Les parents d'adolescents préoccupés par leur attitude ou santé .
- Les professionnels en lien avec l'adolescence désireux de s'informer.

Renseignements : <https://bit.ly/3iAmeXi>



Les contacts à retenir

France Bénévolat Côte d'Or :

Maison des Associations / 2,
rue des
Corroyeurs /
21000 DIJON
03.80.74.38.11

Adosphère :

19, rue
Bannelier /
21000 DIJON
03.80.44.10.10.



REPertoire

Acodège : 2, rue Gagnereaux – BP 61402 – 21014 DIJON Cedex / 03 80 28 88 28 /
acodege@acodege.fr/<https://www.acodege.fr/>

Action Logement : 28, Boulevard Georges Clémenceau /21000 Dijon /
03.80.73.96.00 / <https://www.actionlogement.fr/>

Adosphère 21 : 19, rue Bannelier /21000 Dijon / 03.80.44.10.10 / <http://www.maisondesadolescents21.fr/>

Aide sociale : <http://www.aide-sociale.fr/>

CAF : 8, Boulevard Georges Clémenceau / 21000 Dijon /03.80.38.18.10/<https://www.caf.fr/>

Cap emploi 21 : 15, rue de l'Arquebuse / 21000 Dijon / 03.80.53.18.70/<https://bit.ly/3puw0MK>

CRIJ (Centre Régionale Information Jeunesse) : 2, rue des
Corroyeurs / 21000 Dijon / 03.80.44.18.29 [https://www.ijbourgogne.com/-Le-CRIJ-
Bourgogne-Franche-Comte-Dijon-](https://www.ijbourgogne.com/-Le-CRIJ-Bourgogne-Franche-Comte-Dijon-)

CROIX ROUGE : 9, Bd du Champ aux métiers / 21800 Quetigny / 03.80.58.14.01

CROUS - Direction de la vie étudiante : 40, avenue de l'Observatoire 25000 Besançon / 6,
rue Marcel Bouchard/21000 Dijon/pôle hébergement : pole-hebergement-dijon@crous-bfc.fr

Département Côte d'Or : 53 bis, rue de la Préfecture / 21000 Dijon /
03.80.63.66.00 / <https://www.cotedor.fr/>

Dépendance 21 : Parc Tertiaire des grands Crus, 60 f, Avenue du 14 Juillet / 21300
Chenôve / 06.82.47.15.12 / dependances21@wanadoo.fr

Divia : 16, Place Darcy / 21000 Dijon / 03.80.11.29.29 / <https://www.divia.fr/>

REPertoire

Epi'Sourire : 4, Place Jacques Prévert / 21000 Dijon / 03.80.50.09.95 / <http://www.episourire.fr/>

FASTT : Site internet rubrique « Nous contacter » <https://www.fastt.org/nous-contacter>

IREPS Bourgogne Franche-Comté : 2, Place des Savoirs / 21000 Dijon / 03.80.66.73.48 / <https://ireps-bfc.org/>

Mission Locale : 8, rue du Temple / 21000 Dijon / 03.80.44.91.44
MSA : 14, rue Felix Trutat / 21000 Dijon / 09.69.36.20.50 / <https://www.msa.fr/lfy>

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : 1, rue Joseph Tissot / 21000 Dijon / 08.00.80.10.90 / <http://www.mdph21.fr/>

Point Conseil Budget : 03.45.16.00.13.– UDAF 21 - PCB - 14, rue Nodot
21000 DIJON

Pôle emploi : 09.72.72.39.49 ou 3949 / <https://www.pole-emploi.fr/accueil/>

Région Bourgogne-Franche-Comté : 17, Boulevard de la Trémouille /
CS 23502 / 21035 Dijon Cedex / 09.70.28.90.00

Restos du Cœur : 9, impasse de Reggio / 21000 Dijon / 03.80.78.04.46 / <https://www.restosducoeur.org/associations-departementales/les-restos-du-coeur-de-cote-dor/>

Secours Catholique : 19 ter, Boulevard Voltaire / 21000 Dijon /
03.80.68.09.68 / <http://bourgogne.secours-catholique.org/Cote-d-Or,211087>

Secours Populaire : 15, rue de la Brot / ZAE Cap Nord / 21000 Dijon /
03.80.30.20.70 / <https://www.spf21.org/>

SNCF : Site internet <https://www.sncf.com/fr> - Service client : 3635

NOS PARTENAIRES



5 CONSEILS POUR OPTIMISER TES DEMARCHES

1

Définir ses besoins : Grâce à cette étape, vous naviguerez plus facilement dans le guide avec des idées en tête.

2

Ouvrir les liens internet : Le guide contient de nombreux liens vers des sites utiles qui vous permettront d'en savoir plus

3

S'informer autrement : Le guide n'est pas exhaustif. N'hésitez pas à vous adresser à votre mairie ou au C.R.I.J. pour ne manquer aucune aide !

4

Se lancer : Maintenant que vous pris connaissance de ces 95 aides, il y en a forcément une qui vous convient ! N'hésitez pas à vous lancer dans les démarches, une aide est toujours la bienvenue.

5

Informé à son tour : Vous êtes désormais un expert, pourquoi ne pas informer vos amis sur ces aides ?